Rapport Annuel

1989 - 1990

SOQUIP

90-07331/

Pour renseignements:
(418) 651-9543

Une version anglaise de ce rapport peut être obtenue sur demande.

SOQUIP's Annual Report is also available in English, upon request.

SOQUIP
P.O. Box 10650
1175, rue de Lavigerie
Sainte-Foy (Québec)
Canada G1V 4P5

Dépôt légal – 2e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-20786-6
ISSN 0714-5497

Filiales et sociétés affiliées

(participation au 31 mars 1990)

Créée il y a 20 ans, SOQUIP exerce son action, principalement par l'entremise de filiales et de sociétés affiliées, dans les domaines de l'exploration, de la production, de l'approvisionnement et de la distribution d'hydrocarbures.

En collaboration avec ses partenaires, SOQUIP vise à identifier et à réaliser des projets d'investissements ainsi qu'à assurer le développement d'entreprises associées au pétrole et au gaz naturel. La Société entend ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs énergétiques et économiques du Québec, tout en apportant un appui à ses partenaires d'affaires.

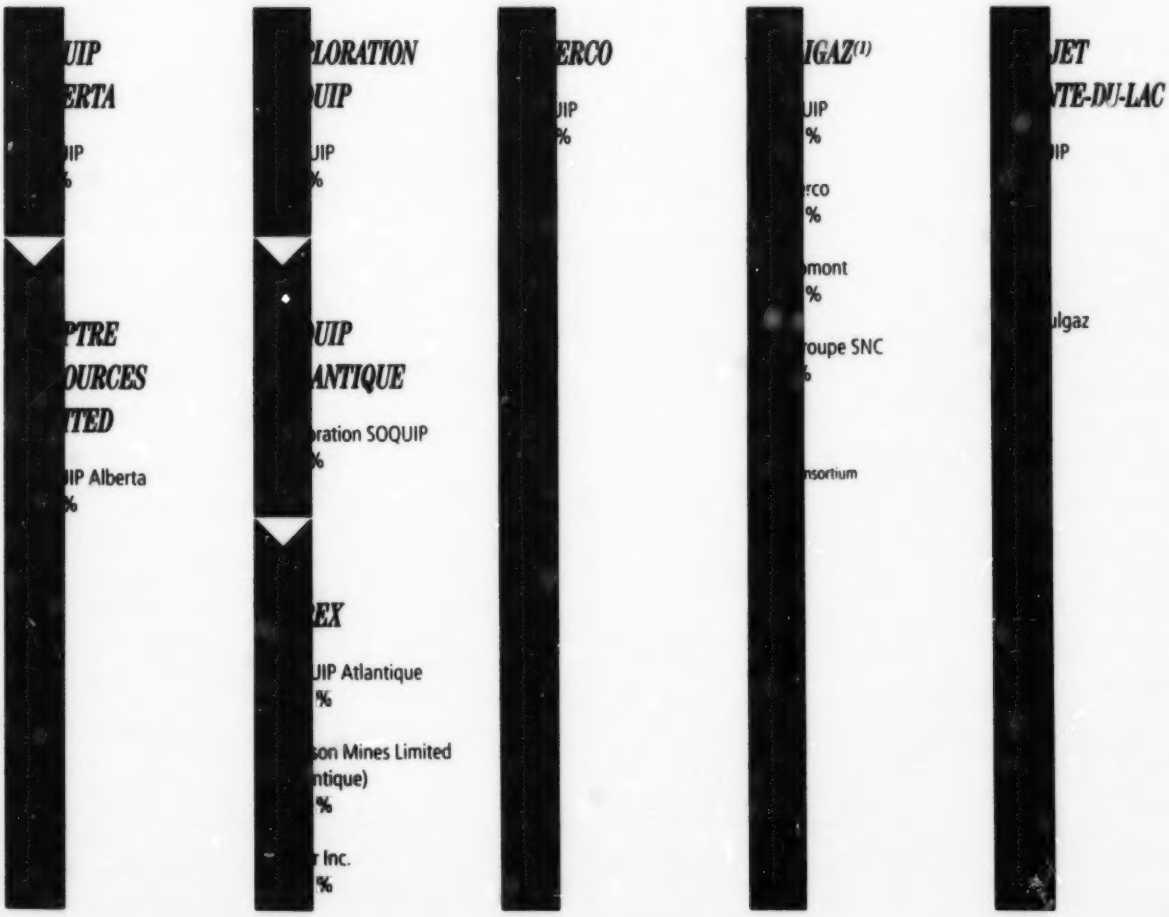

Autres activités de SOQUIP

Division SOQUIP Gaz
Division Gaz porté

Pour souligner le 20e anniversaire de sa création, SOQUIP a publié un livre sur les hydrocarbures. Cet ouvrage a pour objectif principal de contribuer à l'enseignement au niveau secondaire et il a été distribué à cette fin dans le réseau scolaire québécois. Il est également utilisé comme document de référence dans l'industrie pétrolière.

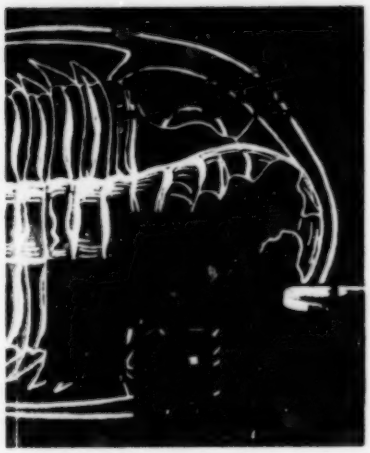

Table des matières

Points saillants	1
Message du président	2
Revue des activités	5
Développement au Québec	7
Autres activités	9
Survol de 20 ans d'histoire	10
Rétrospective quinquennale	12
Revue financière	13
Conseil d'administration et direction	21

Points saillants

- Réalisation d'un bénéfice net de 4,8 millions de dollars.

- Négociation d'un projet d'entente avec Le Groupe Canam Manac Inc. et la Caisse de dépôt et placement du Québec en vue de confirmer la poursuite de la mission énergétique de Noverco Inc. et de maintenir le contrôle de cette entreprise au Québec. Ce projet a été déposé devant les organismes de réglementation pour approbation.

- Obtention d'une décision favorable de la Régie du gaz naturel et mise en marche, de concert avec Consulgaz Inc., une entité corporative du groupe Noverco, des travaux permettant l'utilisation de l'ancien gisement gazier de Pointe-du-Lac comme premier réservoir de stockage souterrain de gaz naturel au Québec.

- Conclusion d'une entente avec La Société Les Frères Lemaire Enr. et Les Ressources Naturelles Jaltin Inc. en vue d'exploiter un gisement gazier à Yamachiche, près de Trois-Rivières, en utilisant la technologie du transport de gaz naturel comprimé.

- Acquisition de 2,86 millions d'actions de Sceptre Resources Limited, conservant à 11,6 % la part de SOQUIP dans le capital-actions de cette entreprise. Lors de la même émission d'actions, la Caisse de dépôt et placement du Québec et Noverco ont augmenté leur participation respective à 17,1 % et 16 %.

- Renouvellement avec la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale (CPCAI) d'une entente de consultation et de transfert technologique au Maroc.

Une action centrée sur l'avancement ou la réalisation de plusieurs projets prioritaires du plan de développement de SOQUIP a marqué cette 20e année d'activités de la Société. Une stratégie d'étroite collaboration avec ses partenaires d'affaires, ajoutée à la qualité de l'intervention de son équipe de gestion, a permis à SOQUIP d'appuyer concrètement plusieurs objectifs de la politique énergétique du Québec relatifs au développement économique, aux approvisionnements en hydrocarbures et au renforcement de la concurrence entre les différentes formes d'énergie.

Le contexte énergétique

Les données préliminaires sur la consommation québécoise d'énergie indiquent que le revirement de tendance noté l'an dernier s'est poursuivi en 1989. Après s'être accrue à un rythme modéré de 1984 à 1987, cette consommation a augmenté de 6,2 % entre 1987 et 1988 et de 2,9 % entre 1988 et 1989. Ainsi depuis deux ans, elle a crû plus rapidement que la production intérieure, marquant ainsi une pause dans l'amélioration de l'efficacité énergétique.

On note également un changement de tendance en ce qui concerne la part occupée par les différentes sources d'énergie dans le marché québécois. En effet, depuis deux ans, le pétrole a vu sa part s'accroître aux dépens de l'électricité. En 1988 et 1989, la consommation de pétrole croissait de 8,9 % et 6,2 % alors que la consommation d'électricité n'augmentait que de 2,8 % en 1988 et diminuait même légèrement en 1989. Ainsi, entre 1987 et 1989, la part du pétrole passait de 42,1 % à 44,6 % alors que celle de l'électricité chutait de 41,7 % à 38,9 %. Quant au gaz naturel, sa part s'est maintenue autour de 15 % comme c'est le cas depuis 1985.

Dans le domaine des produits pétroliers, les statistiques disponibles indiquent que l'écart entre la capacité des trois raffineries installées au Québec et les besoins domestiques a continué de croître. Ainsi, l'année dernière, le Québec a dû importer en moyenne 67 800 barils par jour de produits pétroliers, soit 15 000 barils par jour de plus qu'en 1988.

Revue de l'exercice

Les hydrocarbures, principalement le pétrole et le gaz naturel, répondent aujourd'hui à près de 60 % des besoins énergétiques du Québec. Notre très grande dépendance de l'extérieur pour nos approvisionnements suscite à long terme une préoccupation d'ordre économique pour plusieurs grandes industries comme pour les consommateurs. SOQUIP s'est employée au cours de l'année à examiner différentes alternatives susceptibles d'accroître la flexibilité du Québec

dans ses approvisionnements en hydrocarbures.

Compte tenu du rôle grandissant des hydrocarbures dans le bilan énergétique québécois, SOQUIP a continué d'appuyer le développement de Noverco Inc. comme entreprise majeure dans ce secteur. Au cours des derniers mois, nous avons négocié une nouvelle entente avec Le Groupe Canam Manac Inc. et la Caisse de dépôt et placement du Québec. Cette entente vise à confirmer la mission énergétique de l'entreprise et à maintenir son contrôle au Québec.

En vertu de ce projet d'entente et d'une éventuelle offre publique d'achat portant sur les actions détenues par le public, SOQUIP pourrait augmenter sa participation au capital-actions de Noverco de 15,2% à 25%. Ce projet d'entente est sujet à l'approbation d'organismes de réglementation, lesquels ont été saisis de ce dossier.

Au mois de janvier 1990, SOQUIP a acquis 2,86 millions d'actions additionnelles de Sceptre Resources Limited, l'un des dix principaux producteurs pétroliers indépendants au Canada et un important fournisseur du Québec en gaz naturel. Cet investissement a permis de maintenir à 11,6% la part de SOQUIP au capital-actions de Sceptre. Dans le cadre de la même émission d'actions de la trésorerie, la Caisse et Noverco ont augmenté leur participation respective à 17,1% et 16%.

Depuis quelques années, SOQUIP vise à doter le Québec d'un système permanent d'approvisionnement en liquides de gaz naturel (LGN) au meilleur coût possible. À cette fin, la Société s'est employée à analyser tous les moyens qui lui permettront d'atteindre cet objectif et elle a poursuivi, en collaboration avec ses partenaires, le plan de travail du consortium Soligaz. L'amélioration des conditions d'approvisionnement de LGN au Québec s'avère une priorité pour SOQUIP, compte tenu de son impact sur l'industrie pétrochimique, de même que sur le développement d'importants projets d'investissement, dont celui visant la construction, dans la région de Montréal, d'une usine de EMTB (éther méthyle tertio butylique), un produit permettant de hausser l'indice d'octane dans l'essence, tout en diminuant la pollution.

Le développement des marchés du gaz naturel au Québec au cours de la dernière décennie et l'augmentation prévue des ventes d'ici la fin des années 1990 soulèvent la question de la gestion stratégique des approvisionnements. Dans cet esprit, et de concert avec ses partenaires, SOQUIP travaille à la recherche et à la mise en exploitation de réservoirs de stockage souterrain de gaz naturel au Québec. Au cours du dernier exercice, la Société et Gaz Métropolitain ont obtenu une décision favorable de la Régie du gaz naturel permettant la relance du projet d'utilisation de l'ancien gisement de Pointe-du-Lac pour l'entreposage de gaz naturel. Une entente a été conclue avec Consulgaz Inc., une entité corporative du groupe Noverco, et les études et travaux prévoyant la mise en exploitation du projet dès le début de l'automne 1990 ont été amorcés.

Avec ses partenaires, La Société Les Frères Lemaire Enr. et Les Ressources Naturelles Jaltin Inc., SOQUIP a participé aux travaux de mise en valeur d'un gisement gazier à Yamachiche, près de Trois-Rivières. La Société utilisera sa technologie de transport de gaz naturel comprimé par semi-remorque permettant la mise en production du gisement ainsi que l'approvisionnement, dans un premier temps, de l'usine de Cascades à Louiseville.

Dans le domaine de l'exploration pétrolière au Québec, SOQUIP vise surtout, à partir de l'expertise et de l'information géologique et géophysique dont elle dispose, à appuyer les programmes d'exploration du secteur privé. Elle a collaboré, au cours de l'année, avec BHP Petroleum (Canada Inc.) et avec Terrenex Ventures Inc., deux sociétés pétrolières qui détiennent d'importants permis d'exploration au Québec.

La division du Gaz porté a réalisé des ventes de 7 millions de dollars et a de nouveau contribué de façon significative aux bénéfices et aux liquidités provenant des opérations de la Société.

SOQUIP a été en mesure de compléter le dernier exercice financier avec un bénéfice

net de 4,8 millions de dollars. Ce bénéfice provient de deux sources principales: d'abord la participation de SOQUIP dans Noverco et ensuite les activités des divisions Gaz porté et SOQUIP Gaz dont les ventes ont totalisé plus de 43 millions de dollars. Enfin, la Société a été en mesure de limiter la croissance de ses dépenses en diminuant notamment ses frais généraux et administratifs.

Perspectives

Le projet de convention sur lequel se sont entendus les principaux actionnaires de Noverco permettra de poursuivre le développement de cette entreprise dans le domaine énergétique. Nous entendons appuyer plus que jamais la direction de cette société dans la réalisation de ses objectifs stratégiques et sommes heureux de pouvoir continuer d'unir nos efforts à ceux de nos partenaires pour que Noverco connaisse un important essor au cours des prochaines années.

La réalisation de nos principaux projets de développement, particulièrement ceux reliés à l'approvisionnement et à l'utilisation des liquides de gaz naturel, continueront de constituer une priorité pour SOQUIP. De plus, en misant sur l'expertise acquise par son personnel, la Société tentera d'identifier d'autres sites au Québec où elle pourra éventuellement mettre en marche des projets d'emmagasinage souterrain de gaz naturel. La Société continuera également de suivre l'évolution des principaux dossiers énergétiques d'intérêt pour notre économie, particulièrement ceux reliés aux hydrocarbures.

Au plan financier, les investissements additionnels consentis au cours des derniers mois ont accru le niveau d'endettement de la Société, ce qui pourrait affecter le bénéfice net du prochain exercice. Il en est de même du projet d'entente concernant Noverco; la conclusion de cette entente aurait pour effet de réduire le bénéfice net de la Société mais d'augmenter par ailleurs ses liquidités. SOQUIP compte bien que les nouveaux projets dans lesquels elle s'implique lui permettront de diversifier et d'augmenter ses sources de revenus; c'est le cas dans l'immédiat des projets Pointe-du-Lac et Yamachiche et à plus long terme des autres projets de développement poursuivis.

Remerciements

En janvier de cette année, M. Richard Pouliot quittait son poste de président et chef de la direction de SOQUIP. Le Conseil d'administration et le personnel tiennent à lui exprimer leur plus vive reconnaissance pour son importante contribution au cours des dernières années.

Nous remercions également pour leur collaboration Mme France Bourdon et M. Luigi Ludovico Marandola qui ont remis leur démission à titre d'administrateur au cours de l'année.

Nous avons été très heureux d'accueillir Mme Louise Sicard et M. Neil Jones comme membres du Conseil d'administration. Il nous plaît également de souligner la nomination de M. André L'Écuyer au poste de vice-président, Finances et Planification.

La Société tient aussi à exprimer sa gratitude pour les efforts constants et le dévouement de ses administrateurs et de son personnel au cours de l'exercice. Leur détermination soutenue reste essentielle à l'atteinte de nos objectifs.

Je désire remercier le gouvernement du Québec et le Conseil d'administration pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en procédant à ma nomination à titre de Président et chef de la direction.

Le président et chef de la direction,

Yves Rheault

Noverco Inc.

Au 31 mars 1990, SOQUIP détenait une participation de 15,2 % au capital-actions de Noverco, alors que les parts du Groupe Canam Manac et de la Caisse de dépôt et placement du Québec s'élevaient respectivement à 44,1 % et 13,7 %. Le Groupe Canam Manac ayant décidé en cours d'année de consolider sa position au sein de Noverco, les trois principaux actionnaires ont dû revoir les termes des ententes qu'ils avaient déjà conclues.

Ainsi, suite à d'intenses négociations, il a été convenu d'un nouveau projet d'entente confirmant la poursuite de la mission énergétique de Noverco et le maintien du contrôle québécois de l'entreprise. Ce projet d'entente a été déposé devant les organismes de réglementation pour approbation. Dans le cadre de ce projet, les partenaires ont convenu de lancer une offre publique d'achat (OPA) portant sur la totalité des actions détenues par le public. L'entente et la réalisation de l'OPA devraient permettre par la suite de transformer Noverco en société fermée et d'envisager une éventuelle restructuration des éléments d'actifs de Noverco dans le but d'en maximiser le rendement.

Depuis quelques années déjà, SOQUIP et Noverco travaillent en étroite collaboration dans plusieurs entreprises et projets du domaine énergétique. Noverco détient des intérêts dans Sceptre Resources de même que dans le projet Soligaz. L'entreprise, par l'intermédiaire de Consulgaz Inc., participe également au projet de mise en valeur et d'exploitation d'un réservoir souterrain pour l'emmagasinage de gaz naturel à Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières.

Gaz Métropolitain inc.

En 1989, les ventes de Gaz Métropolitain ont augmenté de 2,8 % pour atteindre 5,1 milliards de mètres cubes. Ces ventes représentent 95 % du gaz naturel consommé au Québec. L'entreprise a continué cette année de fournir la plus grande partie des revenus de Noverco.

Gaz Métropolitain a poursuivi ses efforts en vue de réduire ses frais d'exploitation et d'améliorer sa position concurrentielle. En janvier 1990, la Régie du gaz naturel a rendu une décision accordant à Gaz Métropolitain un rendement autorisé de 14,25 % sur l'avoir moyen de l'actionnaire pour l'exercice financier 1990. Il avait été de 13,5 % pour les deux années antérieures.

Sceptre Resources Limited

Depuis décembre 1987, SOQUIP détenait, par l'entremise de sa filiale à part entière SOQUIP Alberta Inc., 8 millions d'actions ordinaires de Sceptre Resources Limited, l'une des dix plus importantes sociétés indépendantes canadiennes d'exploration, de mise en valeur et de production de pétrole et de gaz.

En février 1990, à l'occasion d'une nouvelle émission de 24 millions d'actions de Sceptre, SOQUIP Alberta a acquis 2,86 millions d'actions additionnelles au prix de 12 millions de dollars, maintenant ainsi à 11,6 % sa participation dans le capital-actions de cette entreprise.

En 1989, la production de gaz naturel de Sceptre a augmenté de 46 pour cent pour se situer en moyenne à 4,4 millions de mètres cubes par jour (155,3 millions de pieds cubes). La production quotidienne moyenne de pétrole et de liquides associés au gaz naturel a doublé, s'élevant à 2 866 mètres cubes (18 026 barils). Ces résultats reflètent l'acquisition par Sceptre des actifs d'Oakwood Petroleums Ltd au début de 1989.

Au 31 décembre 1989, les réserves prouvées et probables de gaz naturel étaient de 24,6 milliards de mètres cubes (871,8 milliards de pieds cubes). Les réserves de pétrole brut et de liquides associés au gaz naturel s'établissaient à 11,3 millions de mètres cubes (71,2 millions de barils). Il s'agit, dans les deux cas, d'augmentations importantes des réserves en comparaison avec celles de l'année précédente.

La presque totalité des ventes de gaz naturel de Sceptre sont effectuées au Canada. Environ 12 % de la production, soit 516 mille mètres cubes en moyenne par jour (18,3 millions de pieds cubes) est vendue à Gaz Métropolitain par l'intermédiaire des permis détenus par SOQUIP.

SOQUIP Gaz

La gestion des permis que détient SOQUIP en Alberta, et qui lui permettent d'exporter vers le Québec près de 12% des besoins en gaz naturel de Gaz Métropolitain, est assurée par SOQUIP Gaz. Cette division de la Société voit également à l'exécution des ententes conclues avec les producteurs de l'Ouest canadien, dont principalement Sceptre Resources, et avec Gaz Métropolitain.

SOQUIP Gaz devra renouveler les termes de ces ententes qui viennent à échéance en novembre 1990. Cette division prévoit également accroître l'importance de son rôle sur le marché québécois de l'énergie au cours des prochaines années.

Division Gaz porté

La division Gaz porté de SOQUIP exploite présentement deux stations permanentes à partir desquelles une flotte de 25 semi-remorques fournissent une alimentation continue en gaz naturel à des clients industriels.

Au cours du dernier exercice, les ventes de gaz naturel au poste de Saint-Flavien ont atteint 17 064 000 mètres cubes (606 millions de pieds cubes), dont 12 146 400 mètres cubes (431 millions de pieds cubes) ont été distribués par semi-remorque. Cela représente une augmentation de 19% par rapport à l'année précédente.

L'installation d'une troisième unité de compression à deux étages a été effectuée sur le site de Saint-Flavien nº 3. Ce compresseur, acquis en 1988 lors de l'achat des actifs de Nova Pressure Transport de Calgary, permet maintenant de produire, en parallèle avec les installations initiales, le gaz provenant du puits de Saint-Flavien nº 1.

Des mesures de pression, effectuées à la fin de 1989, ont permis de modifier légèrement à la hausse l'évaluation initiale du gaz en place dans la structure de Saint-Flavien. Au 31 mars 1990, les réserves du champ étaient évaluées à 78 809 000 mètres cubes (2,8 milliards de pieds cubes).

Au poste de Saint-Élie d'Orford, en Estrie, les ventes pour la période ont atteint 19 750 000 mètres cubes (701 millions de pieds cubes) malgré la perte d'un important client en cours d'exercice, suite au prolongement du réseau de Gaz Métropolitain.

À l'été 1990, suite à une entente intervenue avec le groupe Lemaire-Jaltin, deux compresseurs et trois semi-remorques acquis de Nova Pressure Transport serviront au développement et à la mise en production du gisement gazier de Yamachiche.

SOQUIP Atlantique Inc.

Depuis 1983, SOQUIP Atlantique Inc., filiale à part entière de SOQUIP, détient une participation de 33⅓% dans PAREX, une société en nom collectif créée dans le but de participer à l'exploration pétrolière au large de la Côte Atlantique du Canada. Cette société détient un intérêt dans les découvertes de Whiterose, au large des côtes de Terre-Neuve. En décembre 1989, l'entente entre SOQUIP Atlantique et ses partenaires, Denison Mines Limited et Encor Inc. a été renouvelée.

Approvisionnement en liquides de gaz naturel

Depuis quelques années, SOQUIP et ses partenaires travaillent activement à améliorer les conditions d'approvisionnement du Québec en liquides de gaz naturel (LGN), principalement en butane et en propane. L'atteinte de cet objectif permettrait aux consommateurs, particulièrement à ceux de l'industrie pétrochimique, de bénéficier de prix plus concurrentiels et d'assurer ainsi leur développement à long terme.

C'est dans cette perspective qu'en 1986, à l'initiative de SOQUIP, le consortium Soligaz a été formé afin d'examiner la faisabilité technique et économique de l'établissement d'un système permanent d'approvisionnement en LGN dont la région de Montréal serait le point de destination.

Au cours de la dernière année, le gouvernement du Québec a réitéré sa volonté d'appuyer fermement la réalisation d'un projet visant à améliorer les conditions d'approvisionnement en LGN. Des discussions soutenues se sont poursuivies avec Pipeline Interprovincial Limitée concernant la construction d'un nouveau tronçon de l'oléoduc entre Sarnia et Montréal. Les demandes et les études d'impact reliées aux installations requises dans la région de Montréal ont été soumises au ministère de l'Environnement et un accord de recevabilité a été obtenu.

Au cours des prochains mois, SOQUIP, en collaboration avec ses partenaires, entend consacrer tous les efforts nécessaires pour mener à terme les différentes évaluations et démarches déjà entreprises en vue d'améliorer les conditions d'approvisionnement du Québec en LGN.

Usine d'enrichissement d'octane: projet EMTB

La réalisation du projet de construire, à Montréal, une usine de EMTB (éther méthyle tertio butylique) dépend en grande partie des conditions d'approvisionnement en LGN provenant de l'Ouest canadien.

Au cours de la dernière année, un rapport sur l'ingénierie de base et sur les aspects technologiques du projet a été complété. La phase finale des études de faisabilité doit être entreprise dès que les modalités d'approvisionnement de LGN à Montréal seront connues.

Le EMTB est un additif de type «oxygéné» qui augmente l'indice d'octane de la gazoline et contribue à diminuer la pollution, en permettant l'élimination du plomb et en réduisant la tension de vapeur de la gazoline. La demande pour ce produit augmente d'une façon continue et le Congrès américain étudie présentement un projet de loi qui devrait rendre obligatoire l'emploi d'une certaine quantité d'oxygéné dans la gazoline. Le gouvernement canadien se penche également sur la mise en vigueur d'une telle loi.

Stockage de gaz naturel

Pour des questions de gestion de la demande de pointe, de stabilité des coûts de fournitures de gaz et de flexibilité de la distribution gazière, SOQUIP s'intéresse activement au développement d'une capacité de stockage souterrain au Québec.

À cette fin, SOQUIP et ses partenaires ont réalisé depuis 1984 plusieurs études et travaux afin d'évaluer la possibilité d'utiliser l'ancien gisement de gaz naturel de Pointe-du-Lac à des fins de stockage.

En juillet 1989, une décision favorable de la Régie du gaz naturel a permis la mise en oeuvre du projet par SOQUIP et Consulgaz Inc., une société du groupe Noverco. Plusieurs autorisations réglementaires ont été obtenues ou sont en voie de l'être. De plus, ce projet bénéficie de l'appui de la Municipalité de Pointe-du-Lac. Un directeur de projet a été nommé et une équipe de travail a été mise sur pied pour en assurer la réalisation.

Par sa participation active dans l'analyse de projets de stockage souterrain de gaz naturel au cours des dernières années, SOQUIP a pu acquérir une expertise qui pourrait lui permettre de réaliser d'autres projets de même nature au Québec dans la mesure où les conditions techniques et financières s'avèrent favorables.

Exploration et production de gaz naturel

Au cours de l'exercice, SOQUIP a conclu une entente avec La Société Les Frères Lemaire Enr. et Les Ressources Naturelles Jaltin Inc. en vue de la mise en valeur du champ gazier de Yamachiche. Suite à l'évaluation de son potentiel, il a été convenu de mettre ce champ en production en utilisant la technique de transport de gaz naturel comprimé. La mise en place des équipements, acquis de Nova Pressure Transport l'année précédente, est prévue pour le mois de juin 1990 et l'exploitation devrait commencer dans les semaines qui suivront.

Exploration

Dans le domaine de l'exploration pétrolière et gazière, SOQUIP vise surtout à faciliter l'implication du secteur privé, notamment en offrant aux entreprises détentrices de permis d'exploration, les données et l'expertise dont elle dispose.

Le 1er janvier 1990, BHP Petroleum (Canada) Inc., société membre du groupe BHP Petroleum (Americas) Inc. de Houston, obtenait des permis d'exploration portant sur 340 900 hectares situés sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Saint-Hyacinthe et la frontière américaine. SOQUIP avait conclu avec cette firme, en 1986, un accord en vertu duquel elle lui donnait accès aux données techniques dont elle disposait.

Des pourparlers visant l'acquisition d'une banque de données de SOQUIP ont été initiés en cours d'année avec Terrenex Ventures Inc., de Calgary, et ses partenaires Bow Valley Industries Limited, Columbia Gas Development of Canada Ltd, Placer CEGO Petroleum et Gold Vessel Resources Inc. Depuis le mois de janvier 1989, Terrenex détient des permis couvrant 694 300 hectares dans la région centrale des basses-terres du Saint-Laurent.

Consultation à l'étranger

Le programme de formation et de transfert technologique de SOQUIP au Maroc s'est poursuivi au cours de la dernière année. Ce programme est le fruit d'une entente entre l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières du Maroc (ONAREP) et la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale (CPCAI). SOQUIP agit à titre de consultant pour cette dernière. Elle maintient en poste à Rabat une équipe de sept spécialistes pétroliers. En septembre 1989, l'entente de consultation avec CPCAI a été renouvelée pour une autre année.

En collaboration avec Consulgaz Inc., et dans le cadre des programmes d'assistance de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), une mission a été effectuée au Rwanda dans le but d'évaluer le marché potentiel de gaz naturel du pays et la pertinence d'utiliser la technologie du gaz porté pour répondre aux besoins énergétiques.

Communications

Deux événements d'importance ont eu lieu en cette année du 20e anniversaire de la création de SOQUIP. Au mois de septembre 1989, la Société publiait un livre sur le pétrole et le gaz et elle participait activement à la tenue à Montréal du 14e Congrès de la Conférence mondiale de l'énergie.

Conçu surtout comme outil d'enseignement et ouvrage de référence, le livre de SOQUIP intitulé «L'Énergie en héritage, le pétrole et le gaz» a été rédigé par M. Jean-Marc Carpentier, journaliste, physicien de formation et communicateur scientifique réputé. Ce projet a pu être réalisé grâce à la collaboration du ministère de l'Éducation et de la Société des professeurs de géographie du Québec. L'appui financier reçu d'entreprises et d'institutions a également permis de mener à bien ce projet. Une diffusion importante des versions anglaise et française de cet ouvrage a été effectuée dans le réseau d'enseignement du Québec, principalement auprès des enseignants du troisième secondaire.

La participation de SOQUIP à l'organisation du 14e Congrès de la Conférence mondiale de l'énergie et à l'exposition «L'énergie demain» lui a donné une visibilité accrue et lui a permis d'établir de nombreux contacts d'affaires auprès du milieu énergétique mondial.

Pour mieux informer les personnes intéressées par ses activités, SOQUIP a produit durant l'année un document vidéo résumant ses vingt ans d'histoire, de même qu'un document imprimé: «SOQUIP, partenaire dans le développement».

Ressources humaines

Au cours des derniers mois de l'exercice, la direction de la Société et le syndicat représentant une partie de son personnel ont rapidement convenu des termes du renouvellement de la convention collective de travail pour les trois prochaines années, reflétant ainsi la qualité des relations qui existent au sein de la Société.

Par ailleurs, le personnel et la direction de SOQUIP ont renouvelé leur appui à l'application des mesures requises par la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics.

Au cours des années 1970, SOQUIP a consacré l'essentiel de ses activités à l'exploration pétrolière au Québec, plus particulièrement dans les régions des basses-terres du Saint-Laurent et de la Gaspésie.

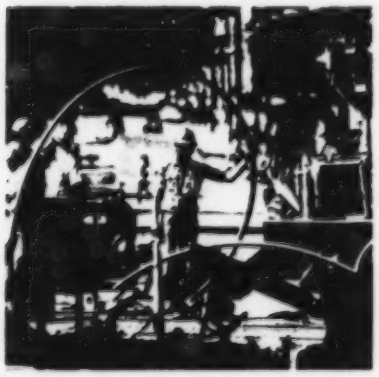

Au début des années 1980, SOQUIP était appelée à jouer un rôle d'importance au niveau de l'expansion de la distribution du gaz naturel au Québec.

1969 Création de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) dont l'activité prioritaire prévoit au départ la mise en valeur du potentiel pétrolier des bassins sédimentaires du Québec.

1975 Développement des activités d'exploration de SOQUIP à l'extérieur du Québec, notamment en Alberta, témoignant de la volonté de son actionnaire d'utiliser également la Société pour accroître la sécurité d'approvisionnement du Québec en hydrocarbures.

Découverte d'un gisement de gaz naturel à Saint-Flavien, près de Québec.

1980 Mise en production du gisement de Saint-Flavien en utilisant la technologie du transport du gaz naturel comprimé par semi-remorque. Une première au Canada.

1981 Suite à l'élargissement du mandat de la Société en 1980, acquisition, conjointement avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, d'un intérêt majoritaire dans Gaz Métropolitain inc. et Gaz Inter-Cité Québec Inc. SOQUIP se voit désormais confier la responsabilité de s'assurer de l'atteinte des objectifs d'une plus grande pénétration du gaz naturel au Québec.

1983 Obtention d'un premier permis d'exportation du gouvernement de l'Alberta permettant à SOQUIP d'acheminer du gaz naturel albertain vers les marchés

du Québec et conclusion d'un premier contrat de vente avec Gaz Inter-Cité Québec Inc.

1985 Les intérêts de SOQUIP dans Gaz Inter-Cité Québec sont cédés à Gaz Métropolitain. Leur acquisition permet à cette dernière de consolider sa position dans le domaine de l'énergie.

Inauguration du poste de compression de Saint-Élie d'Orford.

1986 Participation de SOQUIP à la création de Noverco Inc. et conclusion d'une entente avec les autres principaux actionnaires de cette entreprise.

1987 Vente des actifs de SOQUIP Alberta Inc. à Sceptre Resources Limited en échange d'une participation importante au capital-actions de cette compagnie.

1989 La part de marché du gaz naturel atteint 15% du bilan énergétique du Québec, alors qu'elle était de 8% au moment où SOQUIP s'est engagée pour la première fois dans la distribution gazière. Durant la même période, les ventes annuelles de Gaz Métropolitain sont passées de 2,9 à 5,1 milliards de mètres cubes, son bénéfice net a progressé de 12 à 68 millions de dollars et ses actifs ont plus que triplé.

La part de SOQUIP dans les approvisionnements de gaz naturel au Québec atteint maintenant 12%.

En 1980, la Société innovait en utilisant la technique du transport de gaz naturel comprimé par semi-remorque pour l'exploitation du gisement de Saint-Flavien.

L'approvisionnement du Québec en hydrocarbures a été le troisième objectif dans l'évolution de SOQUIP.

La qualité et les compétences techniques du personnel de SOQUIP témoignent de l'expérience acquise par la Société au cours des derniers 20 ans.

Rétrospective financière des dernières années

SOQUIP

(année financière terminée le 31 mars)	**1990**	1989	1988	1987	1986
	(en milliers de dollars)				
Ventes d'hydrocarbures	**43 361**	40 011	46 740	72 976	86 932
Revenus totaux	**52 960**	52 681	52 857	72 868	89 385
Bénéfice net (perte nette)	**4 849**	6 495	(39 083)	1 628	16 115
Liquidités provenant de l'exploitation	**4 007**	1 684	4 721	21 182	13 349
Propriétés pétrolifères et gazéifères	**6 155**	7 353	8 307	199 910	203 641
Immobilisations	**10 350**	9 071	8 744	45 362	42 135
Placements	**158 031**	143 333	140 531	99 565	89 497
Total de l'actif	**180 306**	166 221	166 023	360 250	372 617
Avoir de l'actionnaire	**143 954**	139 105	132 610	171 693	160 065

Noverco*

(année financière terminée le 30 septembre)	**1989**	1988	1987	1986	1985
	(en milliers de dollars)				
Revenus totaux	**967 049**	1 024 461	980 248	929 062	801 502
Bénéfice net	**72 157**	62 369	60 812	58 029	36 440
Actif total	**1 433 360**	1 416 812	1 336 107	1 114 614	986 182
Avoir des actionnaires	**574 500**	539 028	514 713	367 782	313 700

*SOQUIP détenait le 31 mars 1990 un intérêt de 15,2% dans Noverco

Sceptre Resources Limited**

(année financière terminée le 31 décembre)	**1989**	1988	1987**	1986	1985
	(en milliers de dollars)				
Revenus totaux	**198 285**	109 834	79 147	69 061	115 323
Bénéfice net (perte nette)	**(24 169)**	6 289	8 278	5 468	4 265
Actif total	**771 927**	476 718	459 992	242 718	257 398
Avoir des actionnaires	**229 606**	216 626	207 565	58 586	56 900

** SOQUIP est actionnaire de cette société depuis le 23 décembre 1987 et détenait le 31 mars 1990 un intérêt de 11,6% dans celle-ci.

SOQUIP
VINGT ANS
1969 1989

Revue financière 1989-1990

L'exercice financier 1989-1990 s'est terminé avec un bénéfice de 4,8 millions $. Les revenus de la Société ont totalisé 53 millions $ et proviennent principalement des ventes de gaz naturel des divisions SOQUIP Gaz et Gaz porté de même que de la participation de SOQUIP dans les résultats nets de Noverco. Au niveau des dépenses, celles relatives aux achats de gaz naturel ont augmenté suivant ainsi la hausse des ventes; par ailleurs les frais généraux et financiers ont été réduits. Les sommes allouées aux projets de développement Soligaz et EMTB ont pour leur part légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Le bénéfice net de SOQUIP en 1989-1990 est légèrement inférieur à celui de l'année précédente parce que la Société a comptabilisé en 1988-1989 le gain extraordinaire réalisé par Noverco sur la vente du placement qu'elle détenait dans Ultramar PLC, un événement qui ne s'est pas reproduit au cours de l'année suivante.

Le bilan de SOQUIP a subi peu de modification par rapport à l'année précédente sauf en ce qui concerne l'acquisition d'actions additionnelles de Sceptre Resources Limited pour un montant de près de 12 millions $ financé par emprunt. Les actifs de la Société totalisaient ainsi 180,3 millions $ au 31 mars 1990 et le passif 36 millions $. Ce bilan reflète également les mises de fonds faites en cours d'année dans le projet de réservoir souterrain de Pointe-du-Lac et le projet de mise en exploitation du gisement de Yamachiche. Ces nouveaux investissements devraient permettre à la Société de diversifier et d'accroître ses sources de revenus.

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société québécoise d'initiatives pétrolières – SOQUIP au 31 mars 1990 ainsi que l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du déficit et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

POUR LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC,

Guy Breton

Guy Breton, f.c.a.
Vérificateur général adjoint

Québec, le 25 mai 1990

Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 1990
(en milliers de dollars)

	1990	1989
Revenus		
Gaz naturel (note 3)	**43 730 $**	40 305 $
Redevances	**(488)**	(311)
	43 242	39 994
Participation dans les résultats nets d'une société satellite (note 5 (a))	**9 169**	12 687
Autre	**549**	–
	52 960	52 681
Dépenses		
Gaz naturel (note 3)	**39 081**	35 907
Frais généraux et d'administration	**3 906**	4 139
Frais financiers – net (note 4)	**2 198**	3 468
Frais relatifs à des projets de développement	**1 083**	855
Amortissements et épuisement	**1 843**	1 817
	48 111	46 186
Bénéfice net	**4 849**	6 495

Évolution de la situation financière consolidée

de l'exercice terminé le 31 mars 1990
(en milliers de dollars)

	1990	1989
Activités d'exploitation		
Liquidités provenant des activités d'exploitation (note 10)	**4 007 $**	1 684 $
Activités de financement		
Dette à long terme	**13 398**	1 339
Remboursement de la dette à long terme	**(3 779)**	(7 439)
Liquidités provenant des (utilisées pour les) activités de financement	**9 619**	(6 100)
Activités d'investissement		
Acquisitions de propriétés pétrolifères et gazéifères	**(350)**	(41)
Acquisitions d'immobilisations	**(1 534)**	(1 134)
Retrait net sur participation dans une société en nom collectif	**252**	3 805
Acquisitions d'autres éléments d'actif	**–**	(352)
Produit d'aliénation d'autres éléments d'actif	**–**	537
Acquisition de placements	**(11 861)**	–
Liquidités (utilisées pour les) provenant des activités d'investissement	**(13 493)**	2 815
Augmentation (diminution) de l'encaisse	**133**	(1 601)
Encaisse au début	**724**	2 325
Encaisse à la fin	**857**	724

Bilan consolidé

au 31 mars 1990
(en milliers de dollars)

	1990	1989
Actif		
À court terme		
Encaisse	**857 $**	724 $
Débiteurs (note 3)	**4 397**	5 194
Stock de matériel de forage – au coût	**189**	179
	5 443	6 097
Placements (notes 5 et 11)	**158 031**	143 333
Propriétés pétrolifères et gazéifères (note 6)	**6 155**	7 353
Immobilisations (notes 7 et 11)	**10 350**	9 071
Autres éléments d'actif	**327**	367
	180 306	166 221

	1990	1989
Passif		
À court terme		
Créditeurs et frais courus (note 3)	**6 022 $**	6 405 $
Versements sur la dette à long terme (note 8)	**100**	2 046
	6 122	8 451
Dette à long terme (note 8)	**30 230**	18 665
	36 352	27 116
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 9)	**213 900**	213 900
Déficit	**69 946**	74 795
	143 954	139 105
	180 306	166 221

Engagements (note 11)

Éventualités (note 12)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marc G. Fortier
Président du conseil d'administration

Yves Rheault
Président et chef de la direction

SOQUIP
VINGT ANS
1969 1989

Déficit consolidé

de l'exercice terminé le 31 mars 1990
(en milliers de dollars)

	1990	1989
Solde au début	**74 795 $**	81 290 $
Bénéfice net	**4 849**	6 495
Solde à la fin	**69 946**	74 795

Notes complémentaires

31 mars 1990

1. Constitution et objets

La Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), compagnie à fonds social constituée par loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-22), a pour objets, directement ou en participation, la recherche, la mise en valeur, la production, l'emmagasinage, le transport, l'achat, l'importation et la vente des hydrocarbures liquides ou gazeux. La Société doit avoir un objectif de rentabilité dans la réalisation de ses objets.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société avec ceux de ses filiales en propriété exclusive:

- Exploration SOQUIP Inc. et sa filiale, SOQUIP Atlantique Inc.;
- Soligaz Inc. (agent administratif du consortium Soligaz);
- SOQUIP Alberta Inc.;*
- Sundance Oil Company et sa filiale, Sundance Oil Colorado Inc.;*
- Sundance Oil Canada Ltd.*

* Sociétés non exploitées activement

Placements

La Société comptabilise ses placements à la valeur de consolidation lorsque sa participation dans les titres comportant droit de vote d'une société émettrice lui permet d'être en mesure d'exercer à l'égard de cette société satellite une influence sensible sur les décisions financières et administratives.

Les autres placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Propriétés pétrolifères et gazéifères

La Société applique la méthode de la capitalisation du coût entier avec, comme unique centre de coûts, le Canada.

Selon cette méthode, la Société impute à ses propriétés pétrolifères et gazéifères tous les coûts se rapportant à l'exploration et à la mise en valeur. Ces coûts comprennent les frais d'acquisition de concessions, les dépenses se rapportant aux travaux de géologie et de géophysique, les dépenses locatives des terrains inexploités et les frais de forage, de même que les frais généraux reliés à l'exploration et à la mise en valeur.

Ces coûts sont identifiés à des projets dont l'évaluation est complétée ou à des projets en voie d'évaluation. Les coûts accumulés des projets dont l'évaluation est complétée sont amortis selon la méthode de l'épuisement proportionnel calculé selon les quantités produites par rapport aux estimations de réserves pétrolières et gazières prouvées.

Les propriétés pétrolifères et gazéifères relatives à l'ensemble des projets dont l'évaluation est complétée sont évaluées au moindre de la valeur amortie ou de la valeur de recouvrement des réserves prouvées de pétrole et de gaz.

Les coûts accumulés des projets en voie d'évaluation, comprenant des projets importants auxquels aucune réserve prouvée n'a encore été attribuée, sont exclus du calcul de l'épuisement jusqu'à ce que des réserves prouvées soient découvertes ou que le projet soit considéré abandonné.

Les subventions reçues en vertu de programmes d'encouragement du secteur pétrolier sont comptabilisées en réduction du coût des propriétés pétrolifères et gazéifères.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et elles sont amorties selon les méthodes et les taux suivants:

	Méthode	Taux
Usines et équipement de traitement de gaz	Solde dégressif	5 % à 10 %
Gazoduc	Solde dégressif	6 %
Entrepôts	Solde dégressif	5 %
Mobilier et équipement	Solde dégressif	20 %
Matériel roulant	Solde dégressif	5 % à 30 %
Équipement informatique	Solde dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Autres éléments d'actif

Ce poste comprend principalement les coûts des licences de transport de gaz et d'achalandage qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans.

Activités en participation

La Société exerce fréquemment ses activités en participation. Les états financiers ne tiennent compte que de la quote-part de la Société.

Conversion de devises étrangères

La partie de la dette à long terme exprimée en devises étrangères est convertie en dollars canadiens selon le cours en vigueur à la date du bilan. Les gains ou pertes sur le change étranger en résultant sont imputés aux opérations.

Charge de retraite

La charge de retraite annuelle comprend les éléments suivants:

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus au cours de l'exercice, calculé selon la méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service, plus ou moins
- l'amortissement de l'exercice du déficit ou de l'excédent actuariel sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés selon la méthode linéaire.

À compter du présent exercice, l'écart cumulatif entre les montants inscrits à titre de charge de retraite et les cotisations versées est reflété au bilan comme frais courus.

3. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Société a vendu à Gaz Métropolitain inc., filiale en propriété exclusive de Noverco Inc., du gaz naturel pour un montant de 36 609 650 $ (1989: 32 608 000 $). Le compte à recevoir sur ces ventes est de 3 279 100 $ au 31 mars 1990 (1989: 3 045 000 $). Par contre, la Société a acheté de Gaz Métropolitain inc., du gaz naturel pour un montant de 1 960 600 $ (1989: 2 689 000 $). Le compte à payer sur ces achats est de 32 700 $ au 31 mars 1990 (1989: 244 000 $).

4. Frais financiers – net

(en milliers de dollars)	1990	1989
Intérêts et autres frais sur dette à long terme	2 331	3 606
Gain sur change étranger	(29)	(78)
Divers revenus d'intérêts	(104)	(60)
	2 198	3 468

SOQUIP

5. Placements

(en milliers de dollars)	Participation % 1990	Participation % 1989	1990	1989
À la valeur de consolidation				
Noverco Inc. (a)				
8 000 000 actions ordinaires, sans valeur nominale (cours boursier 100 000 000; 1989: 92 000 000 $)	**15,17**	15,26	**95 623**	92 534
PAREX, société en nom collectif (b)	**33,33**	33,33	**10 547**	10 799
À la valeur d'acquisition				
Sceptre Resources Limited				
10 824 000 actions ordinaires (1989: 8 000 000) sans valeur nominale (cours boursier 43 837 200; 1989: 33 600 000 $)	**11,56**	11,55	**51 861**	**40 000**
			158 031	**143 333**

(a) L'exercice financier de Noverco Inc. se termine le 30 septembre 1989. La participation dans les résultats nets de cette société satellite au montant de 9 169 000 $ (1989: 12 687 000 $) a été établie à partir d'états financiers vérifiés à cette date et d'états financiers non vérifiés pour la période allant jusqu'au 31 mars 1990. Les dividendes encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 6 080 000 $ (1989: 6 080 000 $).

(b) Cette société en nom collectif a été formée par une filiale en propriété exclusive de SOQUIP et deux autres partenaires dans le but de réaliser des activités d'exploration au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. La récupération de la valeur du placement dépend du succès des activités futures de PAREX qui est au stade de l'exploration.

La quote-part de SOQUIP dans l'actif, le passif et l'avoir des associés de PAREX excluant les frais de gestion capitalisés aux placements est résumée ci-après:

(en milliers de dollars)	1990	1989
Actif	**10 125**	10 268
Passif	**82**	175
Avoir de SOQUIP	**10 043**	10 093

Les chiffres ci-dessus proviennent des états financiers non vérifiés de PAREX au 31 mars 1990. Les derniers états financiers vérifiés de PAREX couvrent l'exercice terminé le 31 décembre 1989.

6. Propriétés pétrolifères et gazéifères

(en milliers de dollars)	1990	1989
Évaluation complétée – au coût moins radiation	**20 096**	20 076
En voie d'évaluation	**1 231**	1 384
	21 327	21 460
Épuisement accumulé	**15 172**	14 107
	6 155	7 353

L'épuisement de l'exercice s'élève à 1 065 000 $ (1989: 995 000 $)

7. Immobilisations

(en milliers de dollars)	Coût	Amortissement accumulé	1990 Net	1989 Net
Usines et équipement de traitement de gaz	**5 662**	**1 866**	**3 796**	3 844
Gazoduc	**1 172**	**412**	**760**	809
Matériel roulant	**5 306**	**1 651**	**3 655**	3 801
Réservoir souterrain	**1 630**	**–**	**1 630***	–
Mobilier, équipement, équipement informatique, améliorations locatives, entrepôts et terrains	**1 676**	**1 167**	**509**	617
	15 446	**5 096**	**10 350**	9 071

* Le réservoir souterrain, détenu en copropriété, n'est pas amorti parce que les activités reliées à son utilisation n'ont pas débuté.

L'amortissement de l'exercice est de 738 000 $ (1989: 807 000 $).

8. Dette à long terme

	1990	1989
(en milliers de dollars)		
SOQUIP		
Billets sans intérêt, remboursables par versements annuels de 100 000 $, le dernier échéant le 1er décembre 1992	300	400
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	–	1 246
Fournisseurs et frais courus	1 031*	–
Exploration SOQUIP Inc.		
Crédit rotatif pour un montant autorisé de 2 300 000 $, renouvelable le 31 mars 1992, portant intérêt au taux préférentiel ou au coût des fonds du prêteur plus ½ %, sans modalité de remboursement	2 274	2 895
SOQUIP Alberta Inc.		
Crédit rotatif renouvelable le 1er avril 1992, portant intérêt au taux préférentiel ou au coût des fonds du prêteur plus ½ %, sans modalité de remboursement	12 849**	2 800
Autres dettes, échéances indéterminées, dont 1 570 000 $ US convertis en 1 725 000 $ canadiens	13 876	13 370
	30 330	20 711
Versements échéant en deçà d'un an	100	2 046
	30 230	18 665

* Les sommes dues aux fournisseurs et les frais courus se rapportent au réservoir souterrain en cours d'aménagement. Cette dette est considérée comme dette à long terme vu que le remboursement est prévu se faire à même un financement à long terme.

** La marge de crédit autorisée est de 30 000 000 $ et l'emprunt bancaire en découlant est garanti par le nantissement de toutes les actions de Sceptre Resources Limited.

9. Capital-actions

	1990	1989
(en milliers de dollars)		
Autorisé		
5 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 $ chacune		
Émis et payé		
4 278 000 actions	213 900	213 900

Les actions de la Société sont détenues par le gouvernement du Québec.

10. Liquidités provenant des activités d'exploitation

	1990	1989
(en milliers de dollars)		
Bénéfice net	4 849	6 495
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissements et épuisement	1 843	1 817
Participation dans les résultats nets d'une société satellite moins les dividendes reçus	(3 089)	(6 607)
Divers éléments	–	858
	3 603	2 563
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	404	(879)
	4 007	1 684

11. Engagements

a) La Société s'est entendue avec le Groupe Canam Manac Inc. et la Caisse de dépôt et placement du Québec sur l'opportunité de signer des conventions visant à accommoder leurs intérêts dans la détention d'actions de Noverco Inc.

La Société, sous réserve de l'obtention d'approbations réglementaires, a été autorisée le 25 avril 1990 par son actionnaire à conclure cette entente et à contracter les emprunts nécessaires y afférents. Pour la Société, la réalisation de cette transaction aura pour effet d'augmenter sa participation dans Noverco Inc. L'incidence financière de l'entente à intervenir n'était pas déterminée à la date de préparation des états financiers.

b) La Société s'est portée garante avec un de ses partenaires du paiement de certains frais à être encourus dans le cadre d'un projet de développement de marché. La quote-part de la Société dans cet engagement conditionnel s'élève au montant maximum de 890 000 $.

c) La Société s'est portée garante envers les partenaires du Consortium Soligaz du remboursement, à certaines conditions, de frais d'études à être engagés dans le cadre du projet. La Société pourrait, en vertu de cet engagement, débourser des sommes totalisant au maximum 5 000 000 $.

d) La Société a conclu avec un partenaire, une entente pour l'aménagement d'un réservoir souterrain. Le coût total du projet est estimé à 12 000 000 $. Sur la base de cette estimation, la quote-part de la Société dans les déboursés futurs sur ce projet s'élève à 4 820 000 $ au 31 mars 1990.

e) La Société est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'au 31 octobre 1993 pour des espaces à bureaux. Ces baux comportent une option de renouvellement de cinq ans.

La dépense de loyer de l'exercice s'élève à 386 000 $. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit:

(en milliers de dollars)	
1991	637
1992	320
1993	93
1994	54
	1 104

12. Éventualités

a) En vertu du contrat de société constituant PAREX en septembre 1983, la filiale d'Exploration SOQUIP Inc. est, avec ses partenaires, conjointement et solidairement responsable des obligations de la Société PAREX.

Une action en justice de 544 000 $ a été intentée contre la Société relativement au paiement de sa quote-part des dépenses de forage d'un puits. Selon l'opinion des dirigeants de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de cette action. En conséquence, aucune provision pour perte éventuelle n'a été inscrite aux états financiers consolidés concernant cette réclamation.

Le montant pouvant résulter du dénouement de cette éventualité sera alors comptabilisé aux placements.

b) Suite à l'aliénation d'actifs à Sceptre Resources Limited le 1er octobre 1987, la filiale SOQUIP Alberta Inc. a obtenu le droit d'acquérir sans frais un nombre maximal de 5 000 000 d'actions ordinaires additionnelles de Sceptre en fonction du rendement des propriétés vendues, au cours des cinq ans débutant le 1er janvier 1988. Ce gain éventuel sera comptabilisé au moment de l'émission des actions par Sceptre.

13. Régime de retraite

Le régime de retraite de la Société est un régime contributif à prestations déterminées de type fin de carrière. Le régime est pleinement capitalisé et l'actif de la caisse de retraite est évalué à des valeurs axées sur la valeur marchande.

Situation du régime de retraite au 31 décembre 1989:

(en milliers de dollars)	
Actif de la caisse de retraite	1 976 $
Valeur actualisée des prestations de retraite constituées*	1 650
Excédent actuariel	326 $

La charge de retraite de l'exercice s'élève à 72 600 $.

* Basé sur une estimation actuarielle établie à partir de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 1987, laquelle s'établissait à 2 088 000 $.

Conseil d'administration

Marc G. Fortier (1-2-3)
Président du conseil d'administration
Ville Mont-Royal (Québec)

Yves Rheault
Saint-Nicolas (Québec)
Président et chef de la direction
SOQUIP

Antoine Ayoub (1)
Sillery (Québec)
Professeur titulaire
Université Laval

Harold William Ashenmil (1)
Ville Mont-Royal (Québec)
Avocat
Phillips, Friedman, Kotler

Louise Sicard (2)
Sillery (Québec)
Directeur général
Service à la clientèle
Provincial Sud et Est
Bell Canada
(au Conseil depuis le 11 avril 1990)

Jacques V. Goyer (3)
Ville Mont-Royal (Québec)
Vice-président de groupe finances et marketing
La Financière Entraide Coopérants inc.

Georges Lachapelle (1)
Saint-Lambert (Québec)
Président
BAU-VAL Inc.

Claude J.E. Dupont (1)
Ville Mont-Royal (Québec)
Avocat
Bélanger, Sauvé

Jacqueline Lemieux Boutet (3)
Montréal (Québec)
Présidente
Jacqueline Boutet et Associés Inc.

Neil Jones (2)
Ville Mont-Royal (Québec)
Consultant
Gryphon Investment Counsel Inc.

Gilbert Thibeault (2)
Lachine (Québec)
Président
Tapis Thibeault Inc.

(1) Membre du Comité du développement et de l'organisation corporative
(2) Membre du Comité de vérification
(3) Membre du Comité des ressources humaines et de rémunération

Direction

Yves Rheault
Président et chef de la direction

Pierre Boivin
Vice-président, Administration et Affaires publiques

Jean A. Guérin
Vice-président, Projets spéciaux et
Directeur exécutif de Soligaz

Nicolas R. Gravino
Vice-président, Développement

André L'Écuyer
Vice-président, Finances et Planification

Pierre S. Boivin
Directeur, Affaires juridiques et Domaine minier

Jacques Charpentier
Directeur, Comptabilité

Pierre Houle
Directeur, Exploitation, division Gaz porté

Henri Lizotte
Directeur, Exploration-Production

Yvan Masse
Directeur, Développement

Bertrand Paquet
Directeur, Analyse économique